



---

## Medienmitteilung Communiqué de presse

Info/lpa

Berne, le 20 décembre 2018

Le Ministère public cantonal pour les tâches spéciales communique:

Canton de Berne

### **Mise en accusation pour un vaste trafic de cocaïne international**

**cpb. Le Ministère public cantonal pour les tâches spéciales et la police cantonale bernoise ont mis au jour, après plusieurs années d'enquêtes d'envergure en collaboration avec le Ministère public de la Confédération et la Police judiciaire fédérale, un vaste trafic de cocaïne organisé. Sept hommes ont été mis en accusation. Ils sont accusés d'avoir un lien avec le trafic d'environ 110 kilogrammes de cocaïne.**

En mars 2015, la police cantonale bernoise a arrêté deux hommes en voiture dans le cadre d'un contrôle. Plus de quatre kilogrammes de cocaïne ont pu être saisis dans la roue de secours après la fouille du véhicule. Les investigations menées ultérieurement ont montré que les deux hommes transportaient la cocaïne depuis la Hollande jusqu'en Suisse et qu'ils avaient déjà effectué de nombreux transports de ce genre.

En parallèle, le Ministère public de la Confédération et la Police judiciaire fédérale ont également enquêté avec divers cantons romands au sujet d'un réseau organisé, qui coordonnait des livraisons de cocaïne en Suisse depuis la Hollande. Ce même réseau utilisait des transporteurs qui se chargeaient d'amener la cocaïne en dépôt en Suisse au moyen de véhicules, de conteneurs ou encore par l'intermédiaire de mules, avant de la distribuer en Suisse romande. Les autorités fédérales, le ministère public et la police cantonale bernoise ont collaboré étroitement tout au long de la procédure.

En juin 2015, la police cantonale bernoise a pu arrêter un autre homme, grâce à l'aide de la police cantonale de Bâle-Ville à Bâle. Il est soupçonné d'avoir accueilli des mules et plus particulièrement d'avoir fait office de grossiste pour un dépôt de drogue.

En juillet 2015, deux autres hommes ont été interpellés suite à une perquisition dans la région de Köniz. Environ deux kilogrammes de cocaïne ont été saisis. Un des deux hommes a transporté, en tant que mule, 201 boulettes de cocaïne dans son corps depuis la Hollande jusqu'en Suisse. L'autre homme est soupçonné d'avoir fait office de grossiste pour le dépôt de drogue situé au même endroit.

En collaboration avec la police hollandaise, la Police judiciaire fédérale est parvenue à interpellier deux autres hommes soupçonnés de trafic de stupéfiants à Amsterdam et à saisir de la cocaïne. Un des deux hommes a été livré au canton de Berne. Il est soupçonné d'avoir encadré et dirigé, depuis la Hollande, les transports de cocaïne en lien avec les personnes appréhendées dans le canton de Berne.

Finalement, un autre homme soupçonné d'avoir agi en tant que mule a été mis en détention provisoire en 2016 après avoir terminé la peine privative de liberté qu'il purgeait déjà dans le cadre d'une autre procédure pénale.

Dans l'ensemble, il est reproché aux accusés d'avoir joué plusieurs rôles dans l'organisation, le transport et la distribution dans le trafic de cocaïne. Ils sont également accusés d'avoir introduit en Suisse plus de 110 kilogrammes de cocaïne, dans la période allant d'août 2014 à juillet 2015, depuis la Hollande. Les drogues ont été entreposées dans des dépôts dans le canton de Berne, mais également dans la région de Bâle, Vevey et Lausanne avant d'être distribuées plus loin.

Parmi les sept accusés, cinq hommes sont originaires du Nigéria et deux du Congo. Ils sont âgés entre 33 et 58 ans. Ils font l'objet d'accusations pour infraction grave à la loi fédérale sur les stupéfiants, blanchiment d'argent ainsi que pour d'autres délits.

**Notes aux rédactions:**

*Vous pouvez télécharger des images des drogues saisies sous [www.police.be.ch](http://www.police.be.ch).*

*Amaël Gschwind, chargé de communication pour le Ministère public, se tient à disposition pour répondre à vos questions jusqu'à 1100 heures au 031 636 35 34.*